



Escroquerie site e-commerce - recours possible

Par Un courtois inquisiteur

Bonjour,

En Avril 2021 j'ai acheté pour 1584euros de marchandises électronique au site [url=https://darty-market.com/]https://darty-market.com/[/url] en tant que particulier.

N'étant pas assez méfiant et voulant une livraison rapide et un envoie dans les plus brefs délais, je n'ai pas était assez attentif et précautionneux et j'ai accepté de faire un virement bancaire à l'IBAN que j'ai reçu sur mon bon de commande généré sur le site.

Cependant après le virement bancaire et une attente de quelques jours ouvrés, aucune réponse, j'ai commencé à rassembler des preuves dès le 5 jours ouvrés après la commande, et je me suis rendu compte que tous le site est une incroyable imposture, la ligne téléphonique réponds tout le temps occupé comme avec un message inhabituel préenregistré et qui tourne en boucle, l'adresse postale semble fausse car elle renvoie à un centre commercial, des conditions générales de ventes incomplètes et mal rédigé aucune numéro Siren, pas de trace ni du soit disant propriétaire du site sur le site infogreffe.

Bref vous aurez compris un site vitrine qui abrite sans doute une escroquerie d'assez grande ampleur.

Cela fait plusieurs mois que j'essaye de récupérer mon argent, mais aussi et surtout de faire fermer ce site et d'empêcher d'autres personnes de faire la même erreur que moi, c'est intolérable que des sites comme celui ci puisse escroquer impunément et pouvoir aisément continuer ses activité depuis maintenant presque 6 mois après ma mésaventure.

J'ai par ailleurs signaler le site sur des forums et sur le site de signalement du gouvernement.

J'ai également tenter de joindre des médiateurs des entreprises du e-commerce mais cette pseudo entreprise n'étant inscrite à aucune association de médiateur (quelle surprise) mes demandes était classé irrecevable.

Mais voila il reste un espoir car comme j'ai indiqué plus haut j'ai effectué un virement bancaire, c'est un avantage et un inconvénient car je sais (après cout)que j'aurais mieux du effectué mon paiement par carte bancaire, ainsi j'aurais au moins pu bénéficier de plus de sécurité contre la fraude et de l'assurance de ma banque.

J'ai donc l'IBAN et le BIC du compte sur lequel j'ai effectué le virement. Après avoir signaler à ma banque l'escroquerie j'ai vérifier la domiciliation et la validité de l'IBAN sur le site iban.com et il renvoie bien à un compte encore valide à Paris.

Voila j'en viens enfin à ma question, quelles sont les recours possible à ce stade pour essayer de faire fermer cette pseudo entreprise frauduleuse et amené en justice la personne physique ou moral qui a perçu mon argent en m'escroquant ?

Il doit bien avoir moyen de contacter la banque ou de faire intervenir la justice ou un juge d'instruction pour amené le propriétaire du compte bancaire à me rembourser.

Merci de m'avoir lu